

**DOCTRINE** P. 19

PROFESSIONS

# Le seul paiement de l'impôt n'est pas un préjudice indemnisable !

par *Jean-François Sagaut* et *Adrien Verrecchia*

**ACTUALITÉS** P. 5

IMMOBILIER

Acquisition d'une servitude d'écoulement des eaux usées en l'absence d'une convention écrite

## PERSONNES / FAMILLE

Incapacité de disposer au profit d'une auxiliaire de vie : inapplicabilité aux testaments établis avant le 30 décembre 2015

## PROFESSIONS

Actes notariés pour les non-résidents : pas d'autorisation d'instrumenter à l'étranger mais déploiement de l'acte à distance

**PRATIQUE** P. 13

IMMOBILIER

L'assiette du permis de construire en dix questions

par *Vincent Tournebise*

**CHRONIQUES** P. 22

PERSONNES / FAMILLE

Successions et libéralités

par *Bernard Vareille*,  
*Annie Chamoulaud-Trapiers*  
et *Sophie Gaudemet*



# COMITÉ DE RÉDACTION

## DIRECTION ÉDITORIALE

Michel GRIMALDI, *professeur émérite de l'université Paris-Panthéon-Assas*

Christophe VERNIÈRES, *professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)*

Jean-Jacques BARBIERI, *conseiller à la Cour de cassation*

Solange BECQUÉ-ICKOWICZ, *professeur à l'université de Montpellier*

Frédéric BICHERON, *professeur à l'université Paris Est - Créteil Val-de-Marne (Paris 12)*

Gilles BONNET, *notaire à Paris*

Séverine CABRILLAC, *professeur à l'université de Montpellier*

Gérard CHAMPENOIS, *professeur émérite de l'université Paris-Panthéon-Assas*

Isabelle DAURIAC, *professeur à l'université Paris Descartes*

François DELORME, *notaire à Blérancourt*

Cyrille FARENC, *notaire à Saint-Martin-en-Haut*

Sophie GAUDEMET, *professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas*

Rémy GENTILHOMME, *notaire à Rennes, professeur associé à l'université de Rennes 1*

Charles GIJSBERS, *professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas*

Daniel GUTMANN, *professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)*

Mathias LATINA, *professeur à l'université Côte d'Azur*

Marie-Anne LE FLOCH, *notaire à Paris*

Marc NICOD, *professeur à l'université Toulouse 1 Capitole*

Bernard REYNIS, *notaire honoraire, président honoraire du CSN, ancien conseiller à la Cour de cassation*

Frédéric ROUSSEL, *directeur général de l'ANC, chargé de mission au CSN*

Jean-François SAGAUT, *notaire à Paris, président du 111<sup>e</sup> congrès des notaires de France*

Dominique SAVOURÉ, *notaire à Versailles, chargé d'enseignement à l'université Paris-Panthéon-Assas*

Bernard VAREILLE, *professeur émérite de l'université de Limoges*

Frédéric VAUVILLÉ, *professeur à l'université Lille Nord de France, conseiller scientifique du CRIDON Nord-Est*

## CONSEIL SCIENTIFIQUE

Laurent AYNÈS, *professeur émérite de l'université Panthéon-Sorbonne (Paris 1)*

Jacques COMBRET, *notaire honoraire, président honoraire du congrès des notaires de France*

Michel GRIMALDI, *professeur émérite de l'université Paris-Panthéon-Assas*

Hervé LÉCUYER, *professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas*

Cyril NOURISSAT, *professeur à l'université Jean-Moulin (Lyon 3), ancien recteur de l'académie de Dijon*

Hugues PÉRINET-MARQUET, *professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas*

Christian PISANI, *notaire honoraire, président honoraire de la chambre interdépartementale des notaires de Paris*

Mariel REVILLARD

Gilles ROUZET, *notaire honoraire, conseiller honoraire à la Cour de cassation, ancien professeur associé à l'université de Bordeaux*

Jean-François SAGAUT, *notaire à Paris, président du 111<sup>e</sup> congrès des notaires de France*

Jean TARRADE, *ancien président du Conseil des notariats de l'Union européenne, président honoraire du Conseil supérieur du notariat*

Bernard VAREILLE, *professeur émérite de l'université de Limoges*

## RÉDACTION

Revue éditée par Lextenso, 1, Parvis de La Défense - 92044 Paris – La Défense (CEDEX)

P-DG, **Directeur de la publication** : Bruno Vergé. **Directrice générale déléguée** : Emmanuelle Filiberti. **Rédactrice en chef** : L. Ricco.

**Rédactrices spécialisées** : E. Guérin - C. Burban. **Assistante** : C. Bardet

Tél. : 01.40.93.40.43 - Fax : 01.41.08.23.60 - defrenois.redaction@lextenso.fr

**Abonnements** : Tél. : 01 40 93 40 40 - Fax : 01 41 09 92 10 - abonnements@lextenso.fr - Tarifs France 2022 : 632 € TTC (TVA 2,10 %).

Prix au numéro : 26,55 € TTC (TVA 2,10 %). Tarifs étudiants : nous consulter.

**Annonces et Publicité** : Tél. : 01 40 93 40 68 - Fax : 01 41 09 92 07 - benoit.favre@lextenso.fr - Tarifs : nous consulter.

**Crédits** : Dessin de couverture par Julie Le Cor.

Toute reproduction, même partielle, est interdite, sauf exceptions prévues par la loi.

Le Defrénois peut désormais être cité de la façon suivante : DEF 23 nov. 2021, n° DEF204p8.  
Le numéro de type DEF204p8 est un numéro d'identifiant unique permettant de retrouver directement l'article via un moteur de recherche ou sur [www.labase-lextenso.fr](http://www.labase-lextenso.fr)

Imprimé chez Dupliprint Mayenne - 733, rue Saint Léonard, 53101 Mayenne CEDEX  
sur des papiers produits en Autriche (couverture, 0% de fibres recyclées)  
et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées), issus de forêts gérées durablement ;  
impact gaz à effet de serre pour un exemplaire : 123 g éq. CO<sub>2</sub>  
CPPAP n° 1122 T 79130 - ISSN : 2116-9578. Dépôt légal : à parution.



## ACTUALITÉS P. 5

### À LA UNE

DEF207e9 ■ Acquisition d'une servitude d'écoulement des eaux usées en l'absence d'une convention écrite

---

### FAMILLE - PATRIMOINE

DEF207e4 ■ Incapacité de disposer au profit d'une auxiliaire de vie : inapplicabilité aux testaments établis avant le 30 décembre 2015

---

### RURAL

DEF207e5 ■ Conséquence de l'insertion tardive d'une clause de reprise sexennale sur le congé donné au preneur

---

### PROFESSION

DEF207e6 ■ Refus du gouvernement d'obliger les notaires à communiquer aux communes l'identité des acquéreurs

---

### PROFESSION

DEF207e7 ■ Actes notariés pour les non-résidents : pas d'autorisation d'instrumenter à l'étranger mais déploiement de l'acte à distance

---

## PRATIQUE P. 13

### QUESTIONS-RÉPONSES

DEF207b9 ■ L'assiette du permis de construire en dix questions  
par **Vincent Tournebise**

---

## DOCTRINE P. 19

DEF206m2 ■ Le seul paiement de l'impôt n'est pas un préjudice indemnisable !  
par **Jean-François Sagaut** et **Adrien Verrecchia**

---

## CHRONIQUES P. 22

DEF207c6 ■ Successions et libéralités  
par **Bernard Vareille**, **Annie Chamoulaud-Trapiers** et **Sophie Gaudemet**

---

## VIE PRO P. 31

## OFFRES ET DEMANDES P. 36

## INDICES P. 40